

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

78 N° 9 1956

Saint Ignace de Loyola chartreux...

Jean BEYER (s.j.)

p. 937 - 951

<https://www.nrt.be/fr/articles/saint-ignace-de-loyola-chartreux-2383>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Saint Ignace de Loyola chartreux...

Ignace de Loyola chartreux ! Ce n'est pas un paradoxe, car si étrange que cela paraisse, l'appel de grâce qu'Ignace entendit à Loyola le poussa tout d'abord à se faire chartreux. Ce n'était pas une tentation, ce ne fut pas une option définitive, mais le fait qu'il ait songé à réaliser sa vocation en se retirant dans une chartreuse reste une indication précieuse pour qui veut comprendre les profondeurs de sa vie intérieure et certaines caractéristiques de son Ordre. Que plusieurs de ses biographes aient laissé ces indications dans l'ombre ou les aient omises prouve combien l'étude de sa vie mérite d'être approfondie.

La vocation cartusienne d'Ignace de Loyola

Dans son autobiographie saint Ignace nous a laissé un témoignage irréfutable de ce désir de solitude et de pénitence qu'il conçut à Loyola et qu'il envisagea de réaliser dans la Chartreuse de Séville. Parlant du pèlerin qu'il est depuis sa conversion, il nous décrit lui-même ce projet de façon circonstanciée :

« (A Loyola) il passait une partie de son temps à écrire, l'autre à prier. Sa plus grande consolation était de regarder le ciel et les étoiles, ce qu'il faisait fréquemment et pendant longtemps, parce qu'il sentait alors en lui un très vif élan pour servir Notre-Seigneur. Il pensait souvent à sa résolution et aurait désiré être déjà tout à fait guéri pour se mettre en route. Et lorsqu'il considérait ce qu'il ferait à son retour de Jérusalem pour vivre toujours dans la pénitence, il envisageait de se retirer à la Chartreuse de Séville sans dire qui il était, pour qu'on fît moins de cas de lui, et de n'y manger que des herbes. Mais quand, à d'autres moments, il se remettait à penser aux pénitences qu'il désirait faire en allant par le monde, son désir de la Chartreuse se refroidissait ; il craignait de ne pouvoir y donner libre cours à la haine qu'il avait conçue contre lui-même. Cependant il chargea un domestique de la maison qui allait à Burgos, de s'informer de la règle de la Chartreuse, et les renseignements qu'il en reçut lui plurent. Mais pour la raison qui a été dite plus haut, et parce qu'il était tout absorbé par le voyage qu'il comptait bientôt entreprendre, tandis que cette question ne devait être réglée qu'après son retour, il ne s'y arrêtait guère. Au contraire, se sentant déjà quelque force, il estima qu'il était temps de se mettre en route ¹ ». Quand plus tard à Manrèse Dieu

1. *Le Récit du Pèlerin. Autobiographie de Saint Ignace de Loyola*, 3^e édition par A. Thiry, S. J., Museum Lessianum, Desclée De Brouwer, Paris, 1956, n. 11-12, p. 54-55.

engage le converti de Loyola à suivre d'autres voies, son désir de la Chartreuse s'estompe : le pèlerinage de Jérusalem va pas à pas lui faire trouver toujours plus nettement ce genre de vie nouvelle auquel Dieu le destine : une vie consacrée, adaptée aux besoins du temps et aux exigences de l'apostolat dans le monde. Mais à Manrèse même Ignace semble s'être reposé une seconde fois la question d'un éventuel départ pour les chartreux². C'est dire tout la profondeur de ce désir de solitude et de prière que manifeste et authentique chez lui, comme chez tant d'autres, la possession de Dieu. Malgré tout, l'apostolat qu'il exercera, ses études, ses soucis et la fondation de son Ordre ne l'ont jamais empêché de vivre *seul avec Dieu* et uniquement pour Lui. Le *Soli Deo* cartusien domine toute sa vie, et Ignace reste pour autant Chartreux dans son cœur.

Saint Ignace et les chartreux

Comment Ignace entra-t-il en contact avec les chartreux ? Où les a-t-il connus ? Pourquoi les a-t-il recherchés ? Quelques détails précieux vont nous révéler bien des choses.

Blessé à Pampelune, Ignace fut condamné à une longue convalescence au château de Loyola. Pour s'y distraire il demanda qu'on lui apportât des romans de chevalerie, du genre de ceux qu'il avait coutume de lire. Il n'y en avait pas à Loyola³. Madeleine de Araoz, sa belle-sœur, lui passa alors les splendides *in-folio* qu'elle gardait précieusement, volumes de grand luxe, imprimés sur parchemin et ornés de gravures : *La vie du Christ* par Rudolphe de Saxe et la *Légende dorée* de Jacques de Voragine⁴. Cette *Vita Christi* était l'œuvre d'un chartreux allemand. Les quatre volumes *in-folio* de la traduction castillane étaient appelés couramment *los Cartujanos*⁵. Plus jeune, Ignace avait déjà fait la connaissance des chartreux. A Navarrete, il avait lu dans les *Triumphes des Apôtres* de Juan Padilla « quelque description enflammée des beautés mystiques dont l'âme pieuse peut jouir à la Chartreuse de Sante Maria de las Cuevas à Séville⁶ ». Le Père Hugo Rahner a d'ailleurs fait remarquer que c'est dans cette Chartreuse lointaine qu'Inigo, encore à Loyola, avait songé entrer et non dans celle de Burgos trop proche pour réaliser ses désirs⁷.

2. J. Laynez, dans *Mon. Ignatiana*, IV, Scripta de S. Ignatio, II, 1951, p. 137.

3. *Le Récit du Pèlerin*, n. 5, p. 48.

4. Cette *Vita Christi* fut traduite en castillan et parut à Alcalá en 1502-1503. La *légende dorée*, éditée en 1493 à Saragosse, fut réimprimée en 1511 à Tolède. Cfr P. de Leturia, S. J., *El gentilhomme Inigo Lopez de Loyola en su patria y en su siglo*. Barcelone, 1949², p. 156 ss; H. Rahner, S. J., *Saint Ignace et la genèse des Exercices*, Toulouse, 1948, p. 41.

5. Alain Guillerrou, *La vie de Saint Ignace de Loyola*, Postface de Charles Larère, S. J., Editions du Seuil, Paris, 1956, p. 36.

6. H. Rahner, S. J., *op. cit.*, p. 37.

7. H. Rahner, S. J., *op. cit.*, p. 37.

Connaissait-il la Chartreuse de Séville? Certains biographes ont émis l'hypothèse qu'Ignace, tout jeune encore, aurait été présenté par Juan de Anchieta, son protecteur, musicien, chapelain et chantre des Rois catholiques, pour l'inscrire à la Psalette royale⁸. De toute façon, son passage à Séville aurait été bref, puisque, peu après, nous le retrouvons à la Cour du Trésorier général de Castille, le Contador Mayor Juan Velasquez, à Arevallo.

Ignace eut-il encore des contacts avec les chartreux après son séjour à Manrèse? Il est certain que oui. Etudiant à Paris, il est sans conteste un ami des chartreux. L'idéal de la Chartreuse garde pour lui tout son attrait. Au milieu du monachisme décadent les chartreux maintenaient dans une éclatante intégrité l'idéal sévère de leur Ordre. La devise de la Chartreuse, *Stat Crux dum volvitur orbis*, et ses armes, la croix : *verillum Crucis*, exerçaient sur Ignace une invincible fascination. Le chevalier qu'il était, constatait avec admiration comment l'ordre entier était resté fidèle à sa première observance et avait gardé intact son idéal évangélique. *Cartusia numquam reformata quia numquam deformata*. Un écho de cette stricte observance se perçoit encore dans les Ordonnances qu'Ignace imposera aux siens en écrivant ses Constitutions : « Quicumque in ea (Societate) professionem emisierint, se ad innovationem constitutionum in iis quae ad paupertatem pertinent nihil facturos promittant, nisi aliquo modo pro rerum occurrentium ratione, eam in Domino magis restringendam iudicarent⁹ ».

Chez les chartreux encore Ignace trouve conseil et soutien. Ce sont eux qui l'aident quand il doit par de longues quêtes pourvoir à sa subsistance. Cette mendicité nuit à ses études et mine sa santé; il ne fait pas les progrès souhaités dans ses études. C'est alors que ses amis chartreux cherchent à lui trouver quelque revenu et tâchent de le mettre au service d'un étudiant riche. Leur projet ne peut se réaliser. Enfin, au début de 1529, un chartreux lui conseille d'aller mendier chez les riches espagnols des Flandres. Ignace part pour Bruges, se rend à Anvers et ira même jusqu'à Londres pour y trouver d'éventuels bienfaiteurs. Rentré à Paris, il prend logement à Sainte-Barbe comme pensionnaire payant. Une même chambre réunit Ignace, Pierre Favre et François-Xavier. Toujours à Sainte-Barbe, il y rencontre Simon Rodriguez. Ce seront là ses premiers compagnons d'Ordre. Ce ne furent cependant pas ses premiers disciples. Auparavant déjà il avait initié aux Exercices trois étudiants espagnols de Paris. Ceux-ci l'avaient suivi généreusement, avaient distribué leur avoir aux pauvres et étaient venus loger avec Ignace dans la maison des pèlerins, à

8. A. Guillerrou, *op. cit.*, pp. 17-18.

9. *Constitutiones*, P. VI, c. 2, n. 1. Cette stipulation des Constitutions sera reprise par un des vœux simples que prononcent les profès solennels dans la Compagnie après leur profession.

Saint-Jacques. Ces « conversions » avaient provoqué de tels remous dans les milieux universitaires qu'Ignace dut abandonner ses premiers compagnons et user d'un compromis pour pouvoir rester aux études. L'un d'eux, Juan de Castro, se fit chartreux au Val de Cristo près de Ségorbe. Au dire de Nadal, il n'est d'ailleurs pas le seul qu'Ignace achemina vers les chartreux par le chemin des Exercices¹⁰.

C'est donc à Sainte-Barbe que se forme, autour d'Ignace, le nouveau groupe : successivement Favre, Laynez, Rodriguez, Salmeron, Bobadilla font les Exercices sous sa conduite. Xavier fut le dernier à les faire. Tous se décident à suivre leur maître. Et chaque dimanche les nouveaux amis se rassemblent chez les chartreux, y entendent la messe et communient. Ces ermites ont forcé leur admiration par leur sainteté, leur science, leur charité et surtout par leur connaissance des choses de Dieu.

On regrette de ne plus pouvoir visiter aujourd'hui cette chartreuse dont on nous dit qu'elle fut le plus magnifique et le plus sévère couvent de Paris. Saint Louis en fut le fondateur, qui fit venir en 1257 cinq moines et les installa provisoirement à Gentilly. Par après, il leur permit une fondation dans la banlieue de Paris, au château de Vauvert, sur la rive gauche de la Seine, tout près du quartier universitaire de la montagne Sainte-Geneviève et contre la muraille dite de Philippe-Auguste. Le couvent, confisqué en 1790, fut complètement rasé. Et tout s'explique : saint Ignace vécut à Paris à proximité des chartreux. Ils furent non seulement ses conseillers, mais ses amis. Ce voisinage ravive, si possible, sa fidélité à Dieu, son désir de silence et de solitude intérieure¹¹.

Au terme de ses études Ignace quitte Paris pour rentrer au pays natal, régler certaines affaires de famille, et rendre visite aux parents de ses amis. De Loyola il passe à Obanos chez le frère de François Xavier ; de là il part pour la Castille, voit les parents de Laynez à Almazán, et va à Tolède où il rencontre la famille de Salmeron. Sa dernière visite est réservée à son ami Juan de Castro, à la Chartreuse de Val de Cristo. Il y demeure huit jours, jours de prière et de recueillement, de longs entretiens mystiques avec ce fils spirituel auquel

10. *Mon. Ignatiana, Scripta de S. Ignatio*, II, 1951, p. 77. Cfr Léon Le Vasseur, *Ephemerides Ordinis Calusiani*, 1890, II, p. 449 où l'on trouve deux autres noms d'étudiants de Paris qu'Ignace de Loyola achemina vers les chartreux en leur donnant les Exercices.

11. Nous reprenons ces détails à l'étude du R. P. H. Bernard-Maitre, S. J., *Un théoréticien de la contemplation à la Chartreuse de Vauvert : Pierre Cousturier dit Sutor*, dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1956, p. 275. L'auteur se réfère lui-même aux travaux de Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, 1867, p. 323-324 et du R. P. Raoul, *Etude sur la Chartreuse de Vauvert-les-Paris*, dans *Les Amis de Saint François*, n° 71, 1954-1955, p. 14, de P. de Lacroix, *Histoire monumentale, pittoresque et anecdotique de la Chartreuse de Paris*, Paris, Marpon, 1867. Cfr également G. Schurhammer, S. J., *Franz Xaver, sein Leben und seine Zeit*, B. I, Europa, 1506-1541, pp. 82-83 où est décrit le plan même de la Chartreuse de Vauvert.

il fait ses adieux. « *Ce fut, dit le Père Rahner, la bénédiction de Dieu sur son départ*¹² ».

Ignace maintiendra encore tout un temps des relations d'amitié avec Juan de Castro; plusieurs de ses lettres nous sont conservées, celle également où il conseille à son ami de rester fidèle à sa vocation plutôt que de le suivre dans la Compagnie de Jésus maintenant approuvée¹³.

A-t-il encore visité d'autres chartreuses pendant ses longs voyages qui le mènent de Gênes par Bologne à Venise où le rejoignent, le 8 janvier 1537, ses compagnons venus de Paris? Rien ne laisse soupçonner une visite aux chartreux d'Italie. A Rome non plus. Toutefois la Compagnie fondée, ses fils conserveront ces bonnes relations d'antan : à Paris tout d'abord où un premier groupe de jeunes jésuites vint étudier à l'université. Manare nous raconte que les jésuites exercèrent leur ministère dans l'église des chartreux où deux d'entre eux avaient un confessionnal^{13bis}. C'est surtout avec la Chartreuse de Cologne qu'ils auront un contact aussi amical que fructueux. Favre d'abord, puis Canisius y jouiront d'une large hospitalité. Ils découvrent en la personne de Gérard Kalchbrenner, prieur de Cologne, un grand ami et un admirateur fervent d'Ignace et de la Compagnie. Polanco demandera en 1548 au Père Kessel de le saluer de façon toute spéciale « *Reverendo Domino priori Carthusiensi salutem quae est in Christo Iesu cumulatissimam nomine Patris nostri Domini Ignatii et nostrum omnium referas ut cui singularis amoris in eodem Christo Iesu vicissitudinem et venerationem omnes debemus*¹⁴ ».

12. H. Rahner-L. von Matt, *Saint Ignace de Loyola*, Desclée De Brouwer, Paris, 1956, p. 217.

13. Cfr la correspondance de S. Ignace avec Castro dans *Mon. Ignatiana*, Epist., I, 96, 97, 110, 191; II, 282, 567, 574.

13bis. O. Manareus, *De Rebus Societatis Iesu Commentarius*, Florence, 1886, pp. 63-64. L'avocat Pasquier, dans un réquisitoire contre la Compagnie (17 mars 1565), rappellera ce ministère des Jésuites dans l'Eglise des chartreux. « Cela feut veu par nous estantz fort jeunes en la chapelle qui est en la première cour de nos Chartreux ou les prestres qui estoient de sa suite, après avoir chanté leurs messes confessoient et communioient tous les dimanches ceux qui se présentoient devant eux. » A part Pierre Favre qui fut ordonné à Paris le 30 mai 1534, les autres Compagnons ne seront ordonnés qu'en 1539 à Venise. Ils ne pouvaient donc exercer ce ministère, qui fut donc celui des jeunes jésuites envoyés à Paris en 1548 pour y faire leurs études universitaires et dont Manare nous a décrit les activités apostoliques. Cfr H. Bernard-Maitre, S. J., dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1956, p. 191. Nous reprenons à cette étude le texte du plaidoyer de l'avocat Pasquier. Ces contacts d'Ignace et de ses compagnons avec les chartreux de Paris furent facilités du fait que l'oncle paternel de Pierre Favre, Mamert Favre, avait été prieur de la Chartreuse du Reposoir de 1508 à 1522 et qu'un cousin de Pierre, Claude Périssin, lui succéda dans cette charge de 1522 à 1547. Cfr Jean Falconnet, *La Chartreuse du Reposoir*, Montreuil-sur-mer, 1895, pp. 593-594 et G. Schurhammer, S. I., *Franz Xaver, sein Leben und seine Zeit*, vol. I, p. 103. C'est Claude Périssin qui conseilla à Pierre Favre de se rendre à Paris et lui donna les moyens d'y commencer ses études. *Mon. Hist. S. I., Mon. Ign., Fontes Narrativi de S. Ign.*, I, p. 31.

14. *Mon. Ignatiana*, Epist., II, 270. Gérard Kalchbrenner (Calcificis) était limbourgeois d'origine; il était natif de Hamont (Limbourg belge).

Dès 1549 le prieur de Cologne assurait à la Compagnie de Jésus le soutien spirituel de sa chartreuse. Ignace l'en remercie et lui fait participer en retour aux mérites et aux travaux de la Compagnie tout entière¹⁵. Et lorsque, cette même année, paraît la première édition des Exercices spirituels, Adrien Adriaensen, rentrant de Rome à Louvain, est chargé d'en remettre à Gérard Kalchbrenner un des premiers exemplaires. La lettre qui accompagne cet envoi est une des plus charmantes qu'ait écrites S. Ignace¹⁶.

C'est toujours le même prieur de Cologne qui se met en peine pour obtenir la fondation d'un collège de Jésuites dans cette ville, lui encore qui obtient du Chapitre général de son Ordre que la Compagnie puisse avoir part à tous les mérites des chartreux¹⁷. Lui enfin, qui en novembre 1555 dédie à Ignace et à ses fils la traduction latine des œuvres d'Herpius¹⁸. Ce fut, du vivant d'Ignace, le dernier geste d'amitié de l'éminent chartreux envers le fondateur de la Compagnie de Jésus.

Les Statuts des Chartreux et l'Institut de la Compagnie de Jésus

En rédigeant les Constitutions de la Compagnie de Jésus Ignace ne semble pas avoir consulté les *Consuetudines* et les *Statuta Cartusiae*. Polanco qui dépouille les règles et constitutions des autres Ordres ne nous a laissé aucune annotation se rapportant aux us et coutumes des chartreux. A vrai dire les contacts qu'Ignace avait eus avec eux à Paris et au Val de Cristo rendaient superflue toute étude de ce genre.

D'autre part une comparaison même hâtive entre la Chartreuse et les Constitutions de la Compagnie montre nettement que les deux Ordres ont des traits communs assez particuliers. Ce qui frappe, c'est que cette communion se fait dans les éléments les plus essentiels de leur vie : la prière et la contemplation. Le livre fondamental de la Compagnie est certainement celui des *Exercices spirituels*. Même après avoir lu l'*Ejercitatorio de la Vida espiritual* de Garcia de Cisneros, Ignace a intitulé son manuel de cette façon : « Exercices spirituels » ; l'expression a une origine cartusienne certaine. On a cherché

15. *Mon. Ignatiana, Epist.*, I, 527.

16. *Mon. Ignatiana, Epist.*, II, 368-369. Nous donnons ici l'exorde : « † Jhs. Gratia et pax vera, quae est in X^o Iesu, semper in nobis augeatur, Amen. Licet inter eos, quod charitatis vinculum et honoris et gloriae Dei desideria in X^o domino coniungunt, nullae litterae sint gratiores, quam quae a Spiritu Sancto ad mutua orationum suffragia cordibus inscribuntur, hasce tamen ad V.R. breves litteras, cum frater noster Mag. Adrianus eo se conferat, scribendas duxi, quibus et nostri memoriam apud V.R. renovare, et orationes sanctae congregationis vestrae (quibus multum in eodem Domino confidimus) pro minima hac nostra, nec minus vestra, Societate per eundem Iesum Xum impetrem. »

17. *Mon. Ignatiana, Epist.*, XII, 483-484.

18. *Mon. Ignatiana, Scripta de S. Ignatio*, I, 1943; pp. 753-761.

à en suivre la filière : on la retrouve dans l'Imitation¹⁹, d'aucuns la notent chez Guigues le Jeune, prieur de Chartreuse, qui l'emploie dans sa fameuse lettre aux chartreux de Mont-Dieu²⁰ et dans son ouvrage bien connu *Scala Claustralium*, où elle signifie les quatre degrés de l'oraison : *lectio, meditatio, oratio* et *contemplatio*²¹. Mais on peut la retrouver dans les œuvres de Guigues I^{er}, prieur de la Grande Chartreuse, et dans les *Consuetudines Cartusiae* qui sont les premières Constitutions de l'Ordre²². Il faut donc bien admettre que l'expression appartenait au vocabulaire cartusien et que très probablement Ignace l'aura connue par l'usage qu'en faisaient ses amis chartreux.

Dans les Exercices mêmes, les « additions » d'Ignace sont typiquement cartusiennes : prière en chambre, méditation solitaire. On ne peut s'empêcher de voir se profiler derrière ces esquisses le chartreux qui prie seul dans son petit oratoire : on le voit debout devant son prie-Dieu « *elevata sursum mente* » — « élevant sa pensée vers le ciel » au début de chaque oraison. Da sa stalle de chœur il passe librement à l'agenouillement, priant à genoux, ou assis, faisant de longues prostrations, se relevant ensuite ; trouvant toujours dans ces attitudes corporelles le soutien et l'expression de sa prière intérieure²³. La Compagnie a maintenu ces usages, elle ne connaît pas la prière en commun, elle n'a pas l'office choral, ni la messe conventuelle. Ignace n'a-t-il pas abrogé plus facilement l'Office parce qu'il savait que les chartreux ne le récitent jamais en entier au chœur ? Seules matines et vêpres se chantent au chœur. Les autres heures se prient en cellule dans le petit oratoire où devant une croix, au pied de la Vierge, le chartreux dispose de sa stalle et de son prie-Dieu²⁴.

La sobriété, le dépouillement de cette liturgie cartusienne qui permet d'aller plus facilement à l'essentiel, a certainement frappé saint

19. L'expression s'y trouve souvent. Notons dans le même ouvrage la remarque au sujet de l'observance des chartreux, l. I, ch. 25, n. 8 qui dut certainement impressionner S. Ignace.

20. P.L., 184, 322, 326.

21. P.L., 184, 475. Cet ouvrage daterait de 1145 environ. Cfr H. Bacht, S. J., *Die frühmonastischen Grundlagen Ignatianischer Frömmigkeit. Zu einigen Grundbegriffen der Exerzitien* dans *Ignatius von Loyola. Seine geistliche Gestalt und sein Vermächtnis, 1556-1956*, Echter-Verlag, p. 231-232, note 27.

22. P.L., 153, 699-700. Ces statuts furent rédigés vers 1122. Cfr au sujet du terme *Exercitia spiritualia* la note 2, p. 223 de l'édition critique des Exercices spirituels dans *Mon. Ignatiana, Exercitia Spir.*, I.

23. *Exercices spirituels*, traduction par le Père P. Doncoeur, S. J., A l'Orante, Paris, n. 75-76, p. 45.

24. Comme la Compagnie qui se vit obligée de reprendre le chœur par ordre de Paul IV du 29 septembre 1558 jusqu'à la mort de ce Pape, le 18 août 1559, les chartreux eurent également des difficultés à maintenir leur coutume de ne pas réciter l'office au chœur. En effet Urbain V (1362-1370), lui-même bénédictin, voulut leur imposer le chœur et faire porter mitre et crosse par le prieur de la Chartreuse. Voyant l'émoi des chartreux, il leur permit de rester fidèle à leurs observances. Cfr Benoît de Moustier, *Kartuizers*, Tilburg, 1947, p. 113-114.

Ignace. Il lui a d'ailleurs marqué ses préférences : liturgie simple, sévèrement hiératique, même aux messes solennelles, où le prêtre est tout seul à l'autel. Un diacre, en coule blanche, fait service d'acolyte et retourne à sa stalle dès qu'il a rempli ses fonctions. Deux cierges, pas d'encens, si ce n'est les dimanches et les jours de fête. Un chant simple, sans enflure, *viva et rotunda voce* — tout comme pour l'office ; pas d'accompagnement²⁵. Pour le resté, rien que ce silence profond qui permet une prière plus attentive. Ignace a conservé cette simplicité des rites. La messe des vœux à Montmartre, celle de la profession solennelle à Rome, à Saint-Paul-hors-les-murs, tout cela était nettement de style cartusien, silencieux et solitaire.

Connaissant la tension d'une vie spirituelle profonde où se mêlent dans un rythme continu la méditation et l'étude, Ignace apprécie la sagesse des usages cartusiens, l'équilibre de cette vie qu'entrecoupent les fameux *spatiamenta*²⁶. Il prescrira à ses scolastiques de prendre un jour de repos par semaine au grand air, à la campagne, loin du bruit et de l'agitation de la vie quotidienne ; ne s'est-il pas inspiré ici de la grande promenade que font les chartreux chaque semaine, obligatoirement, afin de se ménager une juste détente et de s'entretenir simplement des choses de Dieu²⁷ ?

La Chartreuse inspira Ignace également lorsqu'il dut organiser le gouvernement de son Ordre. Contrairement au régime en vigueur dans les autres Ordres, celui de saint Bruno était fortement centra-

25. Dans l'*Ordinarium Cartusiense* nous lisons au chapitre *de modo cantandi et psallendi* : « *Idem (monachi) vere, statis per diem noctemque oris, in Aedem Sacram conveniunt, non ut, more ceterorum ordinum, psallant sed ut viva et rotunda voce divinum officium, nullo instrumentorum succentus, et ad vetustissimos suorum codicum Gregorianos concentus, totum atque integrum concinant : quos quidem sodales piissimos, ita Deum pro Ecclesia hominumque emendatione inclamantes, cur misericors Deus voti compotes non efficit ?* »

26. Ce *Spatiamentum commune* était déjà en usage chez les chartreux en 1292, cfr C. Le Couteulx, *Annales Ordinis Cartusiensis*, IV, p. 412. Voir également J. Le Masson, *Disciplina Ordinis Cartusiensis*, L. III, c. XV, p. 451 ss. Le R. P. Prieur de la Chartreuse de Calci (Pise) nous rapporte qu'une ordonnance du chapitre général de 1261 parle déjà du *spatiamentum*. Cet usage aurait donc une origine plus lointaine qu'on ne le croirait en étudiant les Annales de l'Ordre. Ces ordonnances du chapitre général n'ont pas encore été publiées ; elles furent cependant rassemblées par Dom M. Laporte dans une édition *pro manuscripto*, réservée aux chartreux.

27. On comparera le texte des Constitutions de saint Ignace. P. IV, c. 13, F. Il est prévu pour les maisons de formation et d'études que « *Saltem singulis hebdomadis dies unus a prandio quieti destinatus sit* ». Pour ce faire on prévoit des promenades ou un temps passé dans un endroit plus salubre. Il est à remarquer que saint Ignace prévoit aussi la possibilité d'un « *locus a communi habitatione separatus, qui aere salubriori et aliis commodis polleret* » où des malades pourraient se refaire et qui offrirait une plus grande solitude « *in usu eorum qui, ut rebus spiritualibus vacent, se ab hominum frequentia recipiunt* ». Il ne serait donc pas contraire à l'esprit de saint Ignace que les membres de la Compagnie profitent pour un temps d'une certaine solitude, dans un endroit *a communi habitatione separatus*. Les « maisons de retraite », telles que nous les connaissons aujourd'hui, ne peuvent, comme on le voit, pleinement satisfaire à ce désir de saint Ignace.

lisé : en droit oligarchique, en fait monarchique comme le sera la Compagnie. Le Chapitre général détient tous les pouvoirs, comme dans la Compagnie; le prieur de la Grande Chartreuse, qui est en même temps général de l'Ordre et doit y résider, est choisi pour une durée illimitée mais dépose chaque année son pouvoir. Il est aidé par huit assistants; il nomme et confirme les supérieurs locaux, dirige l'Ordre entier, envoie des visiteurs aux diverses « provinces » et peut prendre par lui-même des décisions concernant tout l'Ordre, décisions qui n'ont définitivement force de loi qu'après la ratification de deux chapitres généraux ²⁸.

Certes saint Ignace donnera à son Ordre une forme encore plus centralisée; appelé essentiellement vers l'apostolat, il simplifie les observances communes; comme les chartreux, il supprime les distinctions honorifiques, la mitre, la crosse, la croix, l'anneau, et ne reprend même pas les titres de la vie monastique : abbé, prieur; il aura son vocabulaire propre où passe cependant de-ci de-là la terminologie cartusienne avec ses « officielles » : ses officiers, ses assistants, son procureur... Détails, il est vrai, mais qui marque en plus d'une dépendance occasionnelle une communion plus profonde au même idéal : ce désir du Seigneur dans une même grâce de contemplation et d'abandon au Dieu trinitaire.

« Silence profond, sans cesse grandissant à la gloire de Notre Seigneur »

Durant de longues années Ignace fut ce pèlerin en quête de la volonté de Dieu dont il a décrit lui-même les itinéraires. Cette recherche assidue de Dieu l'amena finalement au silence de son abandon inconditionné au Seigneur, à cette solitude intérieure de la contemplation trinitaire dont il fut si extraordinairement favorisé.

Au delà des pratiques claustrales et des observances cénobitiques, il y a la contemplation. Ignace sera avant tout un *contemplatif*. C'est là aussi sa mission exceptionnelle : fonder un Ordre où s'allieraient la plus haute contemplation et l'apostolat le plus adapté aux besoins du monde, et, partant, ouvrir ces nouvelles perspectives sur la vie évangélique, qui mèneront à la fondation et l'approbation des Instituts séculiers. Un tel travail, comme toujours, devait naître dans le silence et la solitude.

28. Nous ne pouvons étudier ici en détail le droit cartusien ni le comparer avec les Constitutions de saint Ignace. Si la Chartreuse a gardé sa vigueur première grâce à ces trois points essentiels : *Silentium, Solitudo, Visitatio*, il faut noter que saint Ignace nous semble avoir repris dans la Compagnie l'usage des visites canoniques avec tout le sérieux qu'elles avaient dans la discipline cartusienne. Cfr J. Le Masson, *Disciplina Ordinis Cartusiensis*, L. II, c. XXIII, *De Visitationibus*, pp. 490-498.

Allongé à Loyola, Ignace prie et médite des heures durant ; quand il peut marcher, il cherche la solitude dans les ermitages du domaine ecclésiastique de Loyola. A Montserrat, après sa veillée solennelle, il se réfugie souvent dans une grotte presque inaccessible pour y être seul et prier. A Manrèse, il vit en solitaire passant les heures de la nuit dans la méditation et la prière. Même à Barcelone, attendant de s'embarquer, il visite de temps à autre les ermites aux alentours de la ville. Solitude et silence sont certes le lot du pèlerin de Jérusalem depuis la nuit du 6 septembre 1523, passée au Saint-Sépulcre, jusqu'au dernier adieu au Mont des Oliviers. Nous connaissons déjà ses visites régulières à la Chartreuse de Vauvert et comment plus tard ses compagnons et lui s'y réunissaient. Même à Paris, étant aux études, il recherche la solitude. Il la trouve dans les grottes creusées dans la colline de Montmartre par l'extraction du gypse. Ce fut dans cette retraite silencieuse en dehors de la ville que les compagnons prononcèrent leurs premiers vœux en la fête de l'Assomption de 1534. Ils y renouvelleront leurs vœux les deux années suivantes.

Quand Ignace eut terminé ses études à Paris, qu'il fut descendu en Espagne pour attendre finalement ses amis à Venise, c'est une année entière qu'il y passe à étudier tranquillement et à prier. Le 24 juin 1537, ils furent ordonnés prêtres, puis se séparèrent en petits groupes pour se préparer à leur première messe par une retraite de quarante jours ; Ignace, Favre et Laynez trouvèrent la solitude désirée à Vicenza dans les ruines du couvent San Pietro in Vivarolo. A Rome, le pape Paul III prit les compagnons à son service et c'est derechef dans la prière et l'isolement qu'ils délibèrent au sujet de la fondation de la Compagnie et le choix d'un supérieur auquel ils promettent obéissance. Le 24 juin 1539, ces délibérations sont terminées. Suivent l'approbation orale de la Compagnie par Paul III le 3 septembre à Tivoli, les difficultés provoquées à la Curie lors de la rédaction de la Bulle *Regimini Militantis Ecclesiae*, sa promulgation le 27 septembre 1540, l'élection du général le 2 avril 1541, la résistance d'Ignace et son séjour hors de la ville à San Pietro in Montorio. L'élection définitive eut lieu le mardi de Pâques ; le vendredi suivant, 22 avril 1541, de grand matin, ils sortirent de la ville, vers la solitaire abbaye bénédictine de Saint-Paul-hors-les-murs pour y faire profession. Un chroniqueur anonyme — vraisemblablement Ignace lui-même — nous en a laissé le récit : Les Compagnons avaient décidé qu'Ignace dirait la messe et qu'ils communieraient de sa main. Au moment de la communion Ignace, tenant d'une main le Corps du Christ sur la patène, de l'autre sa formule de profession, tourné vers ses compagnons, prononça ses vœux et se communia. Alors, tenant cinq hosties sur la patène, il accepta la profession de Jean Codure, Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Paschase Broët et Claude Le Jay, qui tous signèrent un seul et même document, la même pagelle où Ignace avait lu sa profes-

sion et qu'il avait signée. Et Ignace termine son récit : « Après la messe et après avoir prié aux autels privilégiés (de la Basilique) ils rejoignirent le maître-autel et de là les cinq se dirigèrent vers Ignace et Ignace alla au-devant d'eux, les embrassa et leur donna le baiser de paix — *dando osculum pacis* — non sans grande dévotion, affection et larmes. C'est ainsi qu'ils terminèrent cette cérémonie de la profession qui marquait les débuts de leur vocation ». Et le saint fondateur d'écrire cette dernière phrase : « Dès ce moment se fit en eux *un silence profond et sans cesse grandissant* à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ ²⁹ ».

Que signifie ce silence toujours croissant, cette paix ignatienne, cette *continua et magna tranquillitas*? Ignace seul peut nous le révéler. Jamais l'entrepreneur général de la Compagnie ne voulut renoncer à la solitude intérieure. En plein travail, débordé par son énorme correspondance et de nombreux visiteurs, il conserve l'expérience profonde de la présence divine, telle qu'il l'avait depuis Manrèse. Il est un respect de Dieu qui impose le silence et qui fait qu'on le recherche dans la solitude. Ignace était exigeant sur ce point : il fallait qu'au Gesù il y ait silence : il était très sensible aux bruits qui venaient troubler sa prière ou son travail. On connaît l'incident du 12 février 1544 : il relate lui-même dans son journal, comment il interrompt son action de grâces pour faire cesser le bruit dans une salle voisine...³⁰. Il n'est donc pas étonnant de le voir conseiller la solitude comme condition d'avancement spirituel : ne dit-il pas dans ses annotations : « Dans cette solitude on trouvera entre beaucoup d'autres trois avantages principaux : ...le troisième : plus notre âme se trouve seule et délivrée, mieux elle se dispose à approcher de son Créateur et Seigneur et à l'atteindre; et plus elle l'atteint, plus elle se prépare à recueillir les grâces et les dons de sa Divine et Suprême Bonté ³¹ ». C'est comme si le silence enveloppait la vie d'Ignace : pour lui il n'en va pas d'une mesure disciplinaire destinée à promouvoir la maîtrise de soi et le bon ordre d'une communauté mais d'une sauvegarde de la contemplation. « Que tous — dit-il — se conservent dans la paix et la vraie humilité intérieure et qu'ils la fassent paraître par le silence quand il le faut garder, par la discrétion et l'édification dans les paroles quand il est besoin de parler... d'où il résultera que, se voyant les uns les autres, ils croîtront en dévotion, loueront Dieu Notre-Seigneur

29. *Mon. Ignatiana, Scripta de S. Ignatio, Fontes narr.*, I, p. 22. Il est à remarquer ici que la cérémonie de la profession se termine par l'amplexus — l'*osculum pacis*, — usage qui est resté de tradition dans la Compagnie.

30. *Journal spirituel*, dans *Mon. Ignat. Constitutiones*, I, 86-158. Ce journal n'a pas encore été édité en français. Cfr la version allemande du Père Feder : *Aus dem Geistlichen Tagebuch des hl. Ignatius von Loyola*, Ratisbonne, 1922, ou néerlandaise, par le Père E. Van Iseghem : *Geestelijk dagboek*, Lannoo, Tielt, 1953.

31. *Exercices spirituels*, n. 20.

que chacun tâchera de reconnaître en autrui comme en son image ³² ».

Cette plénitude de vie en Dieu, voilà ce qu'Ignace veut assurer; c'est proche de Dieu qu'il veut vivre et travailler. Aussi demande-t-il recueillement et prière à chaque moment important de la vie de la Compagnie : l'élection du général p. ex. se fera en silence : « chacun (des membres de la Congrégation générale) priera seul le Seigneur et ne parlera avec personne d'autre. En présence de son Créateur et Seigneur il prendra sa décision et fixera son choix... Tous garderont le silence... jusqu'au moment où le général est élu ³³ ». Un tel silence a une valeur sacrée, il est une prière, il est même une liturgie, il est le signe de la présence de Dieu et perpétue son action dans le monde. Ignace l'a vécu comme une activité sainte, comme un sacrement de Dieu ³⁴.

« Faire face à Dieu »

C'est dans cette paix ignatienne, toute de solitude et de silence intérieur, où Ignace poursuit sa prière que nous devons pénétrer pour comprendre pleinement ce qui l'attirait dans l'idéal des chartreux. Tout en vivant les conseils évangéliques en dehors de toute structure monastique, en plein monde, Ignace fut un contemplatif dans l'apostolat. On a dit de lui à juste titre qu'il était contemplatif dans l'action — *contemplativus in actione* —, mais ce serait faire violence à sa pensée profonde et méconnaître un des aspects essentiels de sa vie que de voir cette contemplation comme un don gratuit de Dieu, sans en souligner les exigences.

Les exigences de la contemplation sont toujours les mêmes. La contemplation dans l'action doit donc être essentiellement contemplation, sous peine d'être fallacieuse et il serait dangereux de la prendre pour un simple exercice de la présence de Dieu!...

Rencontre avec Dieu, la contemplation reste immuable : un moment d'éternité, un acte céleste. Telle Ignace l'a connue. Cette contemplation consiste, comme le dit un chartreux, à « s'habituer à faire face à Dieu dans la solitude ³⁵ ». Faire face à Dieu : ainsi l'a compris Ignace. Il a décrit cet élément capital de sa vocation dans le premier point de la *Summa Institutii*, sa Règle, le programme de vie qu'il présenta à Paul III le 3 septembre 1539 et que le Pape approuva par la Bulle

32. *Constitutiones*, P. III, c. 1, n. 4, n. (250).

33. *Constitutiones*, P. VIII, c. 6, n. 6 et C, nn. (701-702).

34. Le chapitre général des Frères Prêcheurs tenu à Milan en 1505 rappelait l'importance du silence *quia silentium est pulchra coeemonia*. Il indiquait ainsi sa valeur religieuse dans la vie consacrée à Dieu. Cfr *Acta Capitulorum generalium IV*, dans *Monumenta Fratrum Praedicatorum historica*, Rome, 1901, p. 30, l. 18.

35. *Amour et Silence*, par un chartreux. Préface de Mgr Charles Journet, Paris, Edit. du Seuil, 1951, p. 134.

de fondation *Regimini Militantis Ecclesiae* du 27 septembre 1540 :

« Quicumque in Societate nostra, quam Iesu nomine insigniri cupimus, vult sub crucis vexillo Deo militare et Soli Domino... servire... curet... primo Deum... semper ante oculos habere ³⁶ ». « Quiconque dans notre Société, que nous désirons voir ennoblir du nom de Jésus, s'engage à militer pour Dieu sous la bannière de la Croix et à servir le Seul Seigneur... doit veiller tout d'abord à se maintenir face à Dieu. »

Soli Deo : cette finalisation extrême — logique cartusienne — d'un Ordre entier, Ignace en a fait l'expérience intense auprès de ses amis chartreux. Diriger tout vers Dieu, le trouver en tout et tout lui rapporter. Mais il a également compris chez eux les exigences de la contemplation, ce renoncement à soi dans une extrême solitude intérieure, dans le détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, ni centré sur lui ; ce total abandon à la volonté du Seigneur et ce respect de Dieu, cette recherche de sa présence dans les choses et les événements, cette vie intime en Dieu.

Chez les chartreux encore, Ignace observa comment la contemplation divine poussait les moines à mener une vie sainte — *probitas vitae* — à s'établir dans une haute vertu, une grande pureté d'intention et délicatesse de conscience.

Il sentait chez eux cette paix intérieure et cette vraie humilité — *pax interna et vera humilitas* — cette force d'âme et ce calme du comportement extérieur qu'Ignace possédera à un si rare degré. Il voyait comment ce « silence divin » devenait source de vraie sagesse et de discrète charité — *discreta caritas* — d'obéissance parfaite : « Dieu Notre Créateur et Seigneur doit nous être continuellement présent pour qui nous obéissons à un homme ; il faut veiller à ce que ce soit en esprit d'amour ³⁷ ».

Il a vu — et c'est capital — que l'Ordre des chartreux cherchait son unité dans la contemplation de Dieu et par elle cimentait une communauté plus intime, plus profonde que par les contacts d'une vie plus active, d'une vie cénobitique plus poussée. Il a compris comment dans ce silence et cette solitude même matérielle ils entraînaient tous les hommes vers Dieu dans leur prière solitaire et y refaisaient tout l'apostolat de l'Eglise. Et l'on comprend les latitudes qu'Ignace fait aux siens pour tout ce qui concerne la prière et la pénitence ³⁸ ; pour-

36. *Monumenta historica Societatis Iesu, Mon. Ignatiana, Constitutiones*, I, p. 26.

37. *Constitutiones*, P. VI, c. I, n. 1 n. (547).

38. *Constitutiones*, P. VI, c. III, n. 1 n. (582). Nous transcrivons ce texte important et trop peu connu. « Quoniam, habita ratione temporis ac approbationis vitae, quae expectatur ut aliqui ad professionem vel in coadiutores formatos in Societate admittantur, tamquam certum ducitur eos viros spirituales futuros ; et qui sic in via Christi Domini nostri profecerint ut per eam currere possint, quantum corporis valetudo et externae occupationes caritatis atque oboedientiae permittent ; non videtur in iis quae ad orationem, meditationem et studium pertinent ut nec in corporali exercitatione ieiuniorum, vigiliarum aut

«quoi il fait de la célébration eucharistique, de l'union à Dieu dans l'oraison, la base de son Ordre, le fondement de toute sainteté et la source de l'apostolat »³⁹.

N'est-ce pas comme si Dieu avait enveloppé la vie d'Ignace de son divin silence? Son premier désir de se faire chartreux contenait cette grande grâce, l'essentiel de sa vocation et de celle de son Ordre : *sub vexillo Crucis... Soli Domino servire : Etre au service du Seigneur sous l'étendard de sa Croix*. Dieu n'a pas voulu qu'il se fit chartreux, — il ne sera pas non plus un moine —, mais il sera contemplatif dans un apostolat en plein monde.

Ignace a fidèlement répondu à cette vocation sublime par le don secret de sa vie silencieuse au cœur de la Trinité. Cette grâce est, de l'avis de Nadal, implicite à la vocation même de ses fils dans la Compagnie de Jésus⁴⁰.

aliarum rerum ad austeritatem vel corporis castigationem spectantium ulla regula eis praescribenda nisi quam discreta caritas unicuique dictaverit; dum tamen semper Confessarius consulatur, et, ubi dubium acciderit, quid conveniat, res ad superiorem referatur. Hoc tamen dicetur in universum esse quidem animadvertendum ne nimius huiusmodi rerum usus tantopere vires corporis debilitet, tantumque temporis eos distineat, ut deinde spiritali proximorum auxilio iuxta nostri Instituti rationem non sufficiant; nec contra tanta in illis relaxatio, ut, fervore spiritus refrigescente, humani ac inferiores affectus incalescant ».

39. On comprend l'importance de la secrète de la messe de saint Ignace où le sacrifice de la messe est dit être la source de toute sainteté (*Missel Romain, 31 juillet*) : « *Adsint, Domine Deus, oblationibus nostris Sancti Ignatii benigna suffragia : ut sacrosancta mysteria in quibus omnis sanctitatis fontem constituiti nos quoque in veritate sanctificent* ». Au dixième livre de ses Constitutions S. Ignace dira que la Messe et la prière sont les moyens principaux pour obtenir que l'Ordre se maintienne, se développe et puisse remplir sa mission au service de Dieu et des âmes : *primum medium et maxime consentaneum, orationum et Sacrificiorum erit* n. (821); ensuite, tous autres moyens « *quae cum Deo instrumentum coniungunt ac disponunt ut a divina manu recte gubernetur* ». Et saint Ignace les énumère : *Huiusmodi esse probitas et virtus, ac praecipue caritas, et pura intentio divini servitii, et familiaritas cum Deo in spiritalibus devotionis exercitiis et zelus sincerus animarum...* Et il poursuit : *Videtur itaque in universum curandum esse ut omnes qui se Societati addixerunt, in virtutum solidarum ac perfectarum et spiritalium rerum studium incumbant; ac in huiusmodi maius momentum quam in doctrina vel aliis donis naturalibus et humanis constitutum esse ducant. Illa enim interiora sunt, ex quibus efficaciam ad exteriora permanere ad finem nobis propositum oportet.* n. (822).

40. *Epist. Nadal, IV, pp. 651-652*. Ce texte est important; il fait comprendre le sens et la richesse de la spiritualité de saint Ignace. Nous le transcrivons, corrigé par le R. P. M. Nicolau (dans son livre *Jeronimo Nadal, p. 256* en note) et complété d'après une collation faite sur l'original déposé aux Archives de la Compagnie à Rome. « *Orationem autem magnam esse religiosi instituti partem certum est, namque imprimis necessariam, orationem dico, de qua Paulus « Orabo, inquit, spiritu, orabo et mente », quae omnis complectatur spiritalis exercitii partes, purgativam, illuminativam atque unitivam. Diligenter ergo haec et magna aviditate complectitur Societas in dulcedine spiritus in Christo Iesu; nullum enim e suis non primum exercet illis meditationibus, quae ad poenitentiam attinent, veterisque hominis expoliationem, dein contemplationibus omnium mysteriorum Christi, in quibus ad sensum viae, veritatis ac vitae aspirare desyderamus; demum in amore conquiescimus, ut unde proficisci debet oratio, in eo finem collocemus, in charitate scilicet, summa ac divina virtute, ut ex hac eiusque fervore ac zelo ad nostra ministeria egrediamur in hila-*

Tel qu'il a vécu, tel il est mort, seul, perdu en Dieu. Ses derniers mots furent l'expression toute dépouillée de sa prière unique : « *O mon Dieu!* » Ainsi avait prié saint Bruno, lorsqu'il n'eut plus que ces mots sur les lèvres : « *O Bonitas : ô Bonté de Dieu* ». C'est maintenant le chant de louange de leur joie éternelle, face à Dieu.

Jean BEYER, S. J.

ritate spiritus atque humilitate cordis nostri ac suavitate fortiter in Christo Iesu. Haec ex libro exercitiorum nostrorum colligimus.

Illud vero non omittam (etiamsi proprius hic locus non est, ut de oratione dicam, sed alius) : Patrem Ignatium scimus singularem gratiam accepisse a Deo ut in contemplatione S.mae Trinitatis exerceretur libere ac conquiesceret; nunc quidem gratia contemplandae totius Trinitatis ducebatur, in illam ferebatur, in illam uniebatur toto corde magno sensu devotionis atque spiritualis gustus; nunc Patrem contemplabatur, nunc Filium, nunc Spiritum Sanctum; et huius quidem contemplationem accepit, cum alias frequenter, tum vero (quasi unice dicas) ad annos suae peregrinationis ultimos; hanc vero rationem orationis concepit Pater Ignatius, magno privilegio, selectissime; tum illud praeterea in omnibus rebus, actionibus, colloquiis ut Dei praesentiam rerumque spiritualium affectum sentiret atque contemplaretur, simul in actione contemplativus (quod ita solebat explicare : Deum esse in omnibus rebus inveniendum); hanc vero gratiam ac lucem animae suae, quodam quasi splendore vultus, claritate ac certitudine actionum suarum in X^o explicari vidimus, magna nostra omnium admiratione, at magna cordis nostri consolatione, et quasi derivatum in nos nescio quid illius gratiae sensimus. Quod igitur privilegium Patri Ignatio factum intelligimus, idem toti Societati concessum esse credimus, et gratiam orationis illius et contemplationis in Societate omnibus nobis paratum esse confidimus, eamque cum vocatione nostra coniunctam esse confitemur. Haec cum ita sint, et perfectionem nostrae orationis constituamus in contemplatione Trinitatis, in charitatis amore atque unione, extensa quidem in proximum per nostrae vocationis ministeria, quae quidem gustui ac suavitati orationis facile praeferimus.

Ita tamen aliis partibus orationis spiritualiumque exercitiorum utimur, ut cuiusvis ex praesenti Superiorum, vel praefecti orationis oboedientia, ac iudicio exercitia ipsa dispensentur, illa quidem vel necessitas, vel utilitas postulat, vel omnino facultas cuiusque capere potest, suaviter, ut sua gratia omnes suo dono contenti in eo gradu orationis in illa parte consistant quiete ac devote, in qua a Superioribus iubentur consistere, nec altum sapiant quisque sed ad sobrietatem spiritus, atque humilitatem, et unicuique prout dividere dignabitur Dominus.

Superiores autem atque orationis praefectus hanc moderationem adhibeant, quam schimus Prem. Ignatium habuisse familiarem, et instituti Societatis dicimus propriam, ut si quem iudicant in Domino bono spiritu in oratione progredi, illi nihil praescribant, nihil illum interpellent quin potius illum confirment atque animent, ut progrediatur in Domino suaviter quidem ac fortiter; sin erit aliquis qui vel non proficiat, vel non bene progrediatur, vel illusionem aliquam ducatur, vel errore, eum ad veram orationis viam ac progressum enitantur reducere in Christo Iesu. Haec de paupertate, castitate, obedientia, atque oratione Societatis attigimus, ut ostenderemus, quid potissimum in statu rerum spiritualium amplexeretur Societas, divina scilicet dona, non in illis virtutibus solum, sed in aliis universis. »